



# Bulletin municipal de Cahuzac 2019

**B**udget

**A**ctualités

**U**rbanisme

**A**ménagement numérique

**C**ulture et associations

**C**ahuzac pratique  
Etat civil

## Le Mot du Maire



L'ensemble des Élus et moi-même nous vous présentons nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour cette nouvelle année 2019.

Par ce premier éditorial en tant que Maire, je porte un regard particulier sur les évolutions que nous vivons actuellement ; il en est une, tout particulièrement, qui bouleverse nos modes de vie : l'accélération des rythmes, accentuée par le développement des nouvelles technologies. Il n'est pas question de compétition dans cela, nous devons simplement avoir conscience que nous bâtissons, nous investissons pour

nos descendants. Nous avons cette responsabilité et nous devons faire preuve d'engagement, d'initiatives et de volonté pour l'avenir de notre village.

On l'aura compris lors de ces derniers mois, la période est à la rigueur. Mais c'est justement dans les moments difficiles que s'affirment les choix essentiels que nous, vos Élus, nous portons au quotidien. Dans un contexte économique et social morose, la solidarité est le meilleur moyen de lutter contre l'isolement et l'enfermement sur soi : nous continuerons à faire au mieux pour vous offrir un meilleur cadre de vie, sans laisser les contextes local et national atteindre notre engagement à votre service.

*Nous vous souhaitons chaleureusement une très bonne année.*

*Alexia Bousquet et l'ensemble des Élus du Conseil Municipal*

Direction de la publication & photos : Conseil Municipal de Cahuzac  
Impression par Imprimerie du Pastel ZI de la Pomme 31250 Revel



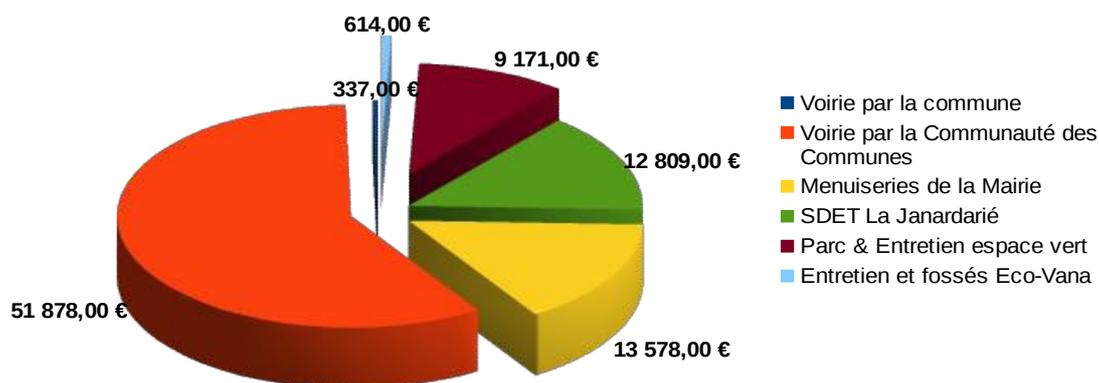


A l'image du blason de Cahuzac, vos Élus sont à votre écoute et à vos côtés ; en s'appuyant sur les valeurs du Chat-huant (cahus) qui représente la réflexion, et veille sur le village.



## Synthèse du budget municipal 2018

Toutes sommes en H.T.



L'entretien annuel du faucardage a été réalisé par l'entreprise « Eco-Vana », avec le même tarif depuis 2015.

Ce bilan 2018 clôture une année allégée en investissements ; la prudence est de mise car nous sommes toujours dans la diminution des dotations de l'État.

## Travaux 2018

La Mairie a fait « peau neuve » : elle a bénéficié du remplacement de ses menuiseries, ainsi que de l'installation de volets roulants solaires, plus écologiques. Nous remercions le département du Tarn pour la subvention d'un montant de 4 073€.

Le SDET a tenu ses engagements sur le projet « luminaire » durant l'été 2018 avec la réalisation d'un réseau (31m) EP souterrain avec câble plus fourreau TPC63 . Les nouveaux lampadaires sont maintenant à technologie LED, ainsi que le remplacement de la moitié des anciens par des LED également. Et enfin, le SDET a mis en place une horloge astronomique qui nous permet d'économiser 40% des coûts, le système étant doté d'une programmation avec baisse d'intensité mais pas de luminosité.

Les travaux de voirie en attente : la poutre de rive entre la Janardarié et La Vigne (à réaliser à cause des impacts lors de mauvais temps), le revêtement de La Vigne est reporté en 2019 et la partie après le four à pain à La Janardarié également.

## Passation de pouvoir à la Mairie de Cahuzac

Cette année, au terme de 34 ans au service de la commune, **Michel Naves** a décidé de quitter ses fonctions, tout en restant au Conseil Municipal.

Nous le remercions toutes et tous pour son dévouement tout au long de ses mandats successifs et aurons à cœur de poursuivre les actions engagées sous sa mandature.

Nous reproduisons le discours de **Michel Naves** lors de la commémoration du 8 mai 2018, pour celles et ceux qui n'ont pas pu assister à la cérémonie.



*Chers concitoyens,*

*C'est avec émotion que je m'adresse à vous pour cette ultime intervention en tant que Maire de Cahuzac.*

*En effet, après 34 ans au service de la Commune, dont 28 ans en tant que Maire, j'ai décidé qu'il était temps de céder ma place, tout en restant au Conseil Municipal. J'ai présenté ma démission auprès de Monsieur le Préfet qui l'a acceptée.*

*Ce fut un honneur, pour moi, de servir notre commune tout au long de ces 34 années.*

*Grâce à des collaboratrices et collaborateurs dévoués et dignes de confiance, j'ai accompli cette mission avec tout l'engagement qu'elle mérite, et je tiens tout particulièrement à les en remercier.*

*A présent, Madame Alexia BOUSQUET, assure la fonction de Maire, avec le soutien de toute l'équipe municipale.*

*Merci encore de la confiance que vous m'avez renouvelée à chaque élection.*

*Michel NAVES*



## Faisons connaissance avec Madame le Maire

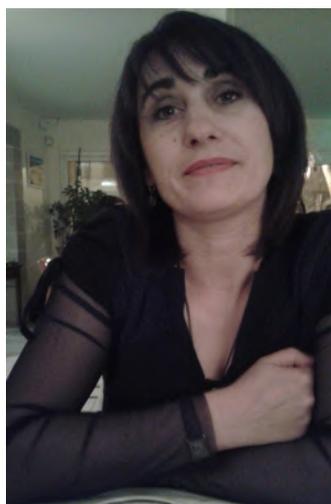


La nouvelle Maire de Cahuzac s'appelle Alexia Bousquet ! Ce n'est pas une inconnue, puisqu'elle était la première adjointe de Michel Naves. Il s'agit du deuxième mandat d'élue d'Alexia Bousquet, exploitante agricole, qui habite Cahuzac depuis maintenant 18 ans. En devenant maire, Alexia Bousquet a également été élue Conseillère Communautaire de Lauragais Revel Sorézois alors qu'elle était jusqu'ici suppléante.

Jeudi 12 juillet 2018, lors du conseil communautaire, elle était accueillie par le président André Rey : *« Nous connaissons Alexia depuis un petit moment... On te souhaite plein de réussite pour ce mandat. On a tout à fait confiance en toi et on compte aussi sur toi pour nous accompagner dans nos travaux*

*de l'intercommunalité »*. André Rey va pouvoir en effet compter sur la nouvelle Conseillère Communautaire pour participer à de nombreuses commissions : petite enfance et enfance, territoire et patrimoine, urbanisme, et voirie. Des choix qui ont été validés à l'unanimité et que justifie Alexia Bousquet : *« J'ai tenu à m'investir dans les commissions. C'est quelque chose qui m'intéresse parce que tout est lié sur le territoire ! »*. Applaudie par deux fois par l'ensemble des élus, Alexia Bousquet confiait que ce conseil communautaire était, pour elle, *« chargé en émotion »*. *Extrait de Actu.fr*

### Madame le Maire, qui êtes vous ?



*« Je suis humaine avant tout : l'écoute est essentielle ; par la suite j'analyse et me « démène » en m'entourant s'il le faut des personnes susceptibles de me venir en aide .*

*J'ai toujours aimé la nature et les animaux : c'est là que j'aime me ressourcer dans le calme et ....à l'écoute. J'aime le tir à l'arc, l'équitation, la pétanque et .... « je suis une passionnée ! »*

*J'aime aider les gens à faire le lien avec leurs compétences. Assurer un équilibre et une cohésion pour tout simplement vivre dans le respect. Lutter contre l'isolement - non pas le « les uns sur les autres », ni le « vivons heureux, vivons caché » - mais pour que l'on puisse se dire que l'harmonie est sur Cahuzac, dans son écrin de*

*verdure avec vue sur la Montagne Noire. Mais pas que !*«

## Illuminations pour les fêtes

La municipalité a investi dans le renouvellement des décorations lumineuses pour les fêtes. Les anciennes décorations seront remplacées au fur et à mesure, en respectant les possibles du budget communal.

Un électricien spécialisé en éclairage réalisera l'entretien et la réparation des illuminations. Il viendra fin novembre pour l'installation, ainsi qu'en janvier pour l'enlèvement.



## Broyeur à végétaux



L'année passée, le Syndicat Intercommunal pour les Ordures Ménagères (SIPOM) a mis en place un nouveau service de broyage des végétaux.

Ce service permet aux habitants de ne plus se déplacer en déchetterie et de bénéficier d'une solution alternative au feu domestique strictement interdit sur le territoire.

Le terrain de broyage doit être accessible et le tas de végétaux ne doit pas excéder 1,50m.

La taille maximale des branches à broyer est de 15 cm.

Ce service est accessible pour un forfait de 40€ incluant le déplacement, l'installation et une heure de broyage, et 20€ par heure pour les heures suivantes.

Bien sûr, le groupage avec les voisins est recommandé pour optimiser le déplacement du broyeur et le prix de revient.



Si ce nouveau service vous intéresse, le Sipom est à votre disposition pour vous donner tous les renseignements complémentaires au 05.62.71.22.83 ou sur le site internet: <http://www.sipom.fr/fr/contact.html> .



## Cahuzac devient Mairie Vigilante et Solidaire

En France, un cambriolage a lieu toutes les 90 secondes. En repoussant efficacement toutes les formes de délinquance, le dispositif Voisins Vigilants et Solidaires® rétablit confiance et sérénité au sein de nos communes. Dans les quartiers de Voisins Vigilants et Solidaires, le Ministère de l'Intérieur constate une baisse des cambriolages pouvant aller jusqu'à -40% par an.



**Le Conseil Municipal a décidé de soutenir le dispositif en devenant Mairie Vigilante et Solidaire.**



Ce dispositif est l'occasion de créer **des liens privilégiés** entre la Mairie, les forces de l'ordre et les Voisins Vigilants et Solidaires.

Les réunions organisées régulièrement nous permettront d'établir des relations de proximité et de confiance.

Ainsi, une première réunion publique va être organisée dans notre commune, afin de présenter le dispositif Voisins Vigilants et Solidaires® à tous les habitants.

# >> Actualités

**Devenir Voisin Vigilant et Solidaire, c'est avant tout aller vers l'autre et créer de véritables liens de voisinage.**



La plateforme Voisins Vigilants et Solidaires est un **site web communautaire** permettant de mettre en relation les habitants du village grâce à un simple téléphone portable afin de lutter ensemble contre le fléau des cambriolages de manière simple et gratuite.

Votre **inscription gratuite** sur le site [www.voisinsvigilants.org](http://www.voisinsvigilants.org) vous permettra de rejoindre la communauté de Voisins Vigilants et

Solidaires de Cahuzac !

Ainsi, vous pourrez partager entre autres **publier des annonces, faire connaissance avec vos voisins**. Ou encore, envoyer des alertes que la mairie et les Voisins Vigilants et Solidaires recevront et qui permettront de prendre les mesures nécessaires. Vous allez créer **un cadre de vie agréable où le partage, l'entraide et la solidarité** seront les valeurs essentielles de votre communauté.



Si vous n'avez pas Internet, pas de panique ! Il suffit qu'une personne de votre entourage fasse la démarche de vous inscrire sur le site et vous pourrez ensuite envoyer des alertes et en recevoir uniquement grâce à votre téléphone portable.

Enregistrez dès maintenant le numéro 06 47 49 26 26 (non surtaxé) qui vous permettra d'envoyer des alertes directement par SMS qui seront reçues instantanément par tous les voisins vigilants et solidaires de votre quartier et par votre mairie.

## Que faire si vous entendez la sirène de Sorèze ?



**Les sirènes d'alerte préviennent en cas de nuage toxique ou explosif, de risque naturel ou radioactif ou d'une menace d'agression aérienne.**

En France, les sirènes d'alerte retentissent le premier mercredi de chaque mois,

Constitué d'environ 4 500 sirènes, le [Réseau national d'alerte](#) (RNA) a pour but d'alerter la

population en cas de danger immédiat : signaler un **nuage toxique ou explosif**, un **risque radioactif**, une **menace d'agression aérienne**, certains **risques naturels** (tsunami).

Cette alerte se traduit par un signal composé de **3 séquences d'1mn41**, séparées par un **silence de 5 secondes**. La **fin de l'alerte** est annoncée par un signal continu de **30 secondes**. Il ne peut donc pas être confondu avec le **signal d'essai d'une minute seulement**, diffusé à midi le premier mercredi de chaque mois ou avec les déclenchements brefs utilisés par certaines communes pour l'appel des pompiers..

En cas d'alerte, les citoyens sont appelés à :

- rejoindre sans délai un local clos, de préférence sans fenêtre, en bouchant si possible soigneusement les ouvertures (fentes, portes, aérations, cheminées...),
- arrêter climatisation, chauffage et ventilation,
- se mettre à l'écoute de la radio (France inter, France info ou radios locales).

A contrario, il n'est pas prudent :

- de rester dans un véhicule ;
- d'aller chercher ses enfants à l'école (les enseignants se chargent de leur sécurité) ;
- de téléphoner (les réseaux doivent rester disponibles pour les secours) ;
- de rester près des vitres ;
- d'ouvrir les fenêtres pour savoir ce qui se passe dehors ;
- d'allumer une quelconque flamme (risque d'explosion) ;
- de quitter l'abri sans consigne des autorités.



## Cahuzac : un « smart village » en devenir ?

Cahuzac a participé au rassemblement national du Numérique et des territoires, qui a fait escale en Occitanie, en Haute-Garonne, le 27 novembre 2018 à Portet-sur-Garonne à l'invitation du Président de l'Agglomération du Muretain et du Maire de Portet-sur-Garonne.

Le mouvement des **smart villages** (villages intelligents) incarne une nouvelle manière d'aménager et d'animer les territoires. Il contribue à la réalisation de la triple transition numérique, écologique et sociétale de la France en s'appuyant sur la vigueur de son unité territoriale de base - la commune - en vue de développer **la qualité du vivre-ensemble sous le signe de la bienveillance sans préjugés.**

Le smart village est le territoire qui sait croiser **les atouts de la petite échelle avec des services aux populations performants et modernes.**

Le smart village refuse les phénomènes de concentration urbaine et leur cortège de mal-être : solitude, pollution, stress, misère, délinquance, ghettoïsation... mais s'inscrit dans le projet de se proposer comme « espace d'opportunité » pour **vivre différemment, pour vivre mieux, en créant un équilibre entre ville et campagne.**

Ce forum comprenait une exposition et un colloque concrets sur les outils digitaux, qui permettent aux territoires d'inventer leur avenir.

Télétravail, mobilité, relations avec les métropoles, attractivité territoriale... le numérique permet aujourd'hui aux élus de repenser complètement l'aménagement du territoire et les relations avec les citoyens. Le Numérique peut en effet permettre aux campagnes de se projeter dans un futur fait d'innovation et de qualité de vie...

Il existe un manifeste des Smart Village à découvrir :

<https://www.villagemagazine.fr/actualites/le-manifeste-des-smart-villages>

## Notre village a du cœur : un défibrillateur est installé à proximité de la Mairie

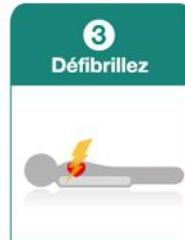


Le Conseil Municipal est sensibilisé aux bonnes pratiques locales pour faire baisser le nombre de victimes d'arrêt cardiaque (l'ensemble du Conseil Municipal est d'ailleurs formé aux techniques de premiers secours avec le brevet de secouriste PSC1).

Pour mémoire, 50 000 personnes décèdent chaque année en France d'un arrêt cardiaque extra hospitalier. Le taux de survie est de 10% alors qu'il atteint 40% à Amsterdam mieux

équipés en défibrillateurs mais surtout, dont la population est mieux formée aux gestes de premiers secours. Dans de nombreux cas d'arrêt cardiaque, le cœur continue de battre, mais le rythme des battements est tellement anormal que les contractions cardiaques sont inefficaces et que le cœur ne peut plus assumer sa fonction de pompe sanguine : c'est la fibrillation. Cette fibrillation peut être corrigée au moyen d'un DAE<sup>1</sup>, qui analyse le rythme cardiaque de la victime, avant de lui administrer, si nécessaire, un choc électrique.

Les chances de survie augmentent si la réanimation cardio-pulmonaire et la défibrillation sont entreprises dans les premières minutes qui suivent l'arrêt cardiaque. Pour permettre d'agir dans les cas d'urgence, un défibrillateur<sup>2</sup> est en fonction depuis 2 ans à proximité de la Mairie, dans l'abri lecture. Quels sont ces premiers gestes qui sauvent et que nous devrions toutes et tous connaître ?



Comment utiliser un DAE et quels sont ces premiers gestes : nous vous proposons de prendre connaissance de ceux-ci sur le site de la Croix Rouge, <https://www.croix-rouge.fr/Je-me-forme/Particuliers/Les-6-gestes-de-base/L-arret-cardiaque-la-defibrillation>

<sup>1</sup>DAE : Défibrillateur Automatique Externe

<sup>2</sup> Entretien annuel réalisé par une entreprise spécialisée

## Cimetière : Concessions funéraires en état d'abandon



Après avoir constaté l'état d'abandon de plusieurs tombes au cimetière, le conseil municipal a décidé par délibération de mettre en place la procédure de reprise de ces concessions.

Nous avons pris des photos et noté l'absence de fleurissement et d'entretien de ces tombes et un procès verbal a été établi et affiché à la Mairie et sur la porte du cimetière.

Au total, ce seront trois affichages d'un mois chacun qui seront effectués entrecoupés par deux semaines sans affichage pour suivre exactement la procédure de reprise.

En même temps, des affichettes ont été apposées sur chacune des concessions répertoriées. Il y en a treize en tout.

Après cette période d'information et donc après la mi-février, un délai de trois ans commencera à courir durant lequel les descendants, les successeurs ou les personnes chargées de l'entretien concernés auront la possibilité de se manifester et de se faire connaître en Mairie.

La procédure sera interrompue si ces personnes s'engagent à entretenir les dites concessions et à les fleurir.

Si ce n'est pas le cas, le conseil municipal pourra décider de la reprise de ces parcelles et pourra faire enlever les matériaux, les monuments et les emblèmes funéraires qui sont encore visibles sur les concessions abandonnées et en disposer librement.

Les restes des personnes inhumées dans chaque emplacement repris seront exhumés et aussitôt ré inhumés dans un ossuaire commun.

Les terrains concernés pourront alors être concédés à une nouvelle famille.

*Evelyne Rouanet*



## Ordures ménagères : toujours trier plus



Toute notre production d'ordures ménagères peut être valorisée, mais pour cela des gestes simples sont indispensables :

Mettre dans le bac jaune le papier, les emballages en plastique, en fer, en aluminium et en carton est une évidence (le tri a été mis en place en 1999). Mettre dans le conteneur à verre les bouteilles et les pots en verre l'est aussi (ce tri là a été mis en place depuis très longtemps)

Mais d'autres déchets peuvent encore être facilement valorisés : en particulier les déchets de cuisine (qui sont lourds car ils contiennent beaucoup d'eau). Des composteurs sont mis à disposition pour les habitants au SIPOM. Ce système permet de faire un excellent compost à utiliser dans son jardin. A moins que la famille ne possède des poules qui se chargent de manger les épluchures en donnant quotidiennement de très bons œufs.

Les gros objets, les déchets dangereux, les piles et batteries, les déchets électriques et électroniques, les gravats et restes de chantier doivent être amenés en déchetterie où ils seront séparés par matériau et revalorisés.

Après tous ces gestes, il reste peu à mettre dans le sac noir de la collecte. Heureusement, car c'est celui-ci qui coûte cher en collecte et en traitement et qui fait grimper notre Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. Pensons-y dans nos gestes quotidiens, notre porte monnaie nous dira merci et la planète également.

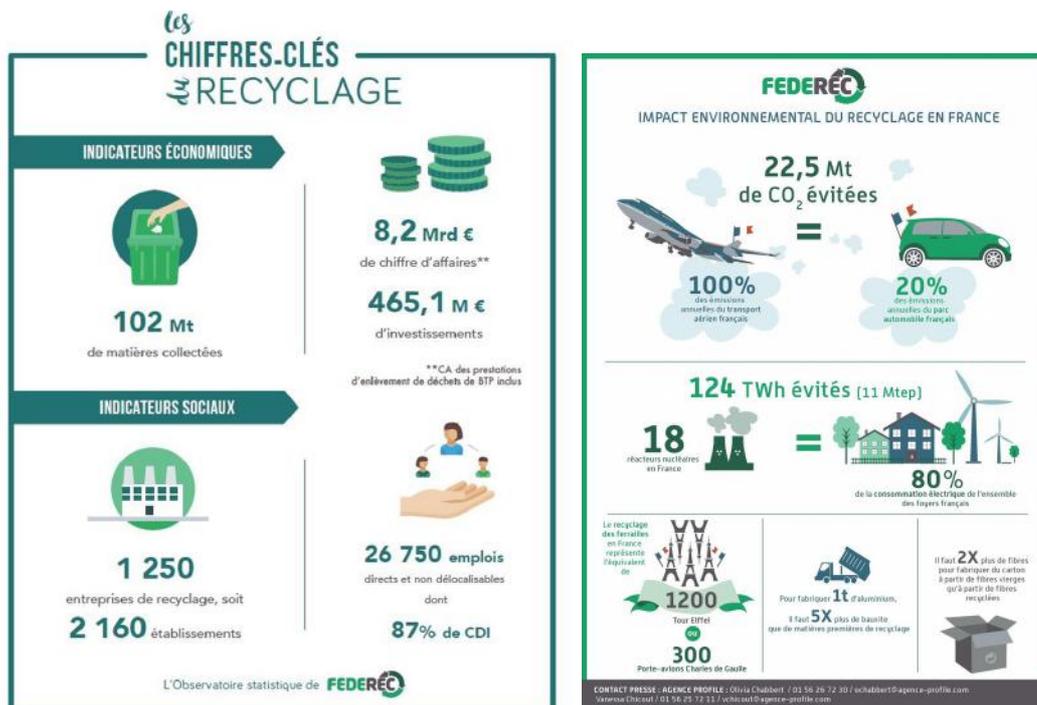
Ces consignes, bien suivies, permettent de contenir les hausses pour tous les contribuables. Dans le cas contraire, nos impôts serviraient à financer les gestes des mauvais trieurs.

*Evelyne Rouanet*

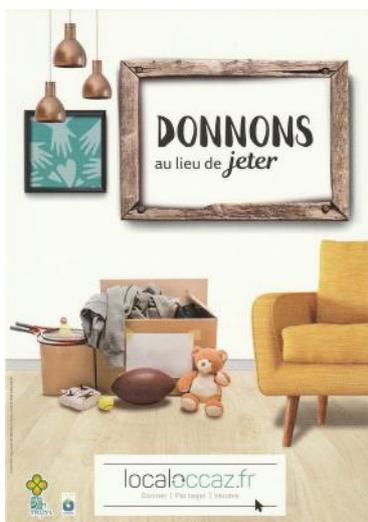
# >> Actualités

## Quelques repères concernant le recyclage

La Fédération des entreprises privées du recyclage publie les chiffres clés de 2017. Ils se passent presque de commentaires, et nous donnent certainement à réfléchir sur nos **actions personnelles liées à la pollution et au recyclage**.



## Donner une 2ème vie à ses produits avec localoccaz



Une maison à vider, des placards à désencombrer : vous pouvez choisir de donner ou de vendre les objets et matériaux dont vous n'avez plus l'utilité, pour qu'ils trouvent une deuxième vie.

Le nouveau site [www.localoccaz.fr](http://www.localoccaz.fr) a été créé pour cela.

Pour faciliter le don, le partage et la vente d'occasion à petits prix (- de 50 euros), Trifyl, ses 15 collectivités adhérentes, la Communauté de l'Agglomération de l'Albigeois et le SMICTOM de Lavaur, soit plus de 400 communes du Tarn, de la Haute Garonne et de l'Hérault, ont développé la plateforme [localoccaz.fr](http://localoccaz.fr) pour créer un réseau de partage entre voisins.

## Les habitants de Cahuzac ont de nombreuses richesses à partager



La pratique effective de la citoyenneté est au cœur des préoccupations municipales : c'est un processus de longue haleine qui nécessite l'implication de tous, et en tout premier lieu des Élus du Conseil Municipal.

S'attacher à la citoyenneté aujourd'hui, c'est aider à organiser la vie locale de façon à ce que cette pratique puisse s'exercer de façon régulière et constante.

Dans ce domaine, tous les habitants ont un rôle majeur à jouer, entre-autre par la transmission de leur vécu, de leur histoire et de leur expérience.

Nous sommes tous porteurs de nombreuses richesses dont une expérience, un savoir-faire et un savoir-être.

À ce titre, le Conseil Municipal souhaite partager ces valeurs en faisant découvrir régulièrement sur le site de la Mairie, et dans le Bulletin Municipal, un homme et/ou une femme du village, son histoire et son savoir-faire ou être.

**Après la découverte des magnifiques vitraux réalisés par Mr Izard et sa fille, cette série de partage continue avec Monique Vittaz qui accompagne les « Anciens » de la Maison de Retraite Korian.**



## A la rencontre de Monique VITTAZ, bénévole à la Maison de Retraite Korian ou « comment amener de la joie aux seniors »



Monique Vittaz, qui se qualifie humoristiquement « *d'immigrée francilienne* », est Cahuzacoise depuis 2001. Elle a choisi de s'installer dans le Tarn à sa retraite, parce que notre région est « *belle, festive, dynamique, proche de la montagne, des lacs et de la mer* ». Et aussi, parce que son époux était un bon vivant et appréciait la « *bonne bouffe du Sud-Ouest* ».

Au grès de ses promenades pédestres, Monique « *papote* » avec les anciens du village ainsi qu'avec les résidents de la clinique du Château, lorsque ceux-ci prennent le soleil sur les bancs dans le parc.

En février 2017, elle se présente à la Maison d'Émilienne dans le but de tenir compagnie aux résidents qui le souhaiteraient. Depuis, elle vient un jeudi tous les quinze jours à partir de 14h30, pour échanger autour de l'actualité, ou des petites anecdotes de la vie. « *J'espère leur apporter du bien-être* ».

Se succèdent des moments de lecture de la Dépêche du Midi, de promenades à l'intérieur de l'établissement, d'évocation de souvenirs personnels à partir de photographies que Monique leur montre (par exemple : « *vous souvenez-vous de votre mariage, de votre communion?* »). La palme de ces instants de partage revient à la lecture de l'horoscope qui provoque souvent des fou-rires partagés.

Nous lui demandons quelles sont les qualités nécessaires pour réaliser cet accompagnement : « *Prendre le temps, être capable d'écouter avec respect et enfin de partager avec la sensibilité nécessaire pour réveiller joie et bonheur de vivre dans des cœurs quelquefois fatigués de vivre* ».



# >> Actualités

Paradoxal dans notre société où l'on a pas le temps, où l'on a souvent perdu la capacité à écouter et où l'objectif de vie n'est plus focalisé sur la joie de vivre.

Avoir le sentiment d'être inutile: la première mort des personnes âgées est «une mort par exclusion de la “vraie vie”, celle des gens qui bougent, qui vont vite, qui travaillent», souligne l'étude réalisée en 2014 par l'ONFV<sup>3</sup>. Monique par son action bénévole, essaye de leur apporter ce « rayon qui réveille » autour d'un sujet qui les intéresse, souvent lié à la mémoire d'un événement. Et qui envoie au loin ces sentiments de « solitude, d'abandon et d'inutilité qui peuvent être présents ».

A notre question, pourquoi faites vous cela, Monique nous répond : « *Peut-être parce que je n'ai pas connu mes grands parents. Et aussi, parce que vivant seule depuis le décès de mon mari, j'imagine que si j'allais en maison de retraite, je serai heureuse que quelqu'un vienne me voir et me tienne compagnie* ».



L'action bénévole de Monique vient illustrer le souhait de l'équipe Municipale, et de la Maison de Retraite Korian à maintenir le lien entre les résidents de la maison de retraite et les habitants de la commune. : elle vient compléter l'écosystème bienveillant des soignants et accompagnants de la Maison de Retraite Korian, en

proposant aux résidents un espace temps qui n'est pas « *en retrait* »: des moments conviviaux de bonheur, avec en toile de fond un respect fort de l'histoire et la personnalité de chacun. Il existe en France quelques initiatives intéressantes, comme « La maison de retraite où vieux et jeunes sont écolos et heureux », à Nancy : « La maison de retraite Simon-Bénichou est un lieu de passage et de rencontres où voisins du quartier, jeunes d'écoles proches, petits d'un multi accueil et familles partagent des moments conviviaux, avec en toile de fond un respect fort de l'environnement. »

Merci à Monique pour son action de bénévole : pourquoi ne ferions nous pas de même, à notre échelle ? L'on sait que les petits ruisseaux forment de grandes rivières.

*Propos recueillis par Evelyne Rouanet et Michel Spasky*

<sup>3</sup>Office National de Fin de Vie - L'étude qualitative a été menée auprès de 24 résidents d'Ehpad dans cinq établissements et auprès de 35 proches de résidents des mêmes établissements entre avril et septembre 2013.

## Agapes chez les anciens de Cahuzac



Le repas des aînés offert par la municipalité a eu lieu récemment dans la salle communale.

Dans un esprit de convivialité et de rencontre, une trentaine de retraités ont pu profiter de ce moment chaleureux et festif en partageant un succulent repas.

Ce fut l'occasion d'évoquer des souvenirs et d'échanger sur les événements d'actualité de ces derniers jours. En somme, un très bel après midi. Tous pensent déjà avec impatience à celui de l'année prochaine. *Source : Evelyne Rouanet - La Dépêche du Midi*



# >> Actualités

## Comme chaque année, le Père Noël s'est arrêté à Cahuzac

Le père Noël, très occupé en ce moment, a pris un peu d'avance pour les enfants de la commune de Cahuzac.

En effet, ces derniers ont été invités à venir voir et participer au spectacle offert par la Mairie: "La magie de Noël". Durant une petite heure, ils ont été tenus en haleine par une histoire magique et bien menée. Puis le Papa Noël a fait son apparition et a distribué des cadeaux à tous. L'après midi s'est terminée par le partage d'une bonne bûche et de quelques friandises.

Source : Evelyne Rouanet - La Dépêche du Midi



## Spectacle à la maison de retraite

Les aînés de notre commune ont été conviés à se joindre aux résidents de Korian La Maison d'Émilienne pour une après midi récréative à l'approche de Noël. Une dizaine d'entre eux ont répondu présent et se sont laissés emporter par le "Commandant Lemon" dans une croisière virtuelle autour du monde en chansons. Ce percussionniste et chanteur a même fourni des tambourins demi-lune à cymbalettes aux spectateurs pour que ceux-ci l'accompagnent en rythme dans ses interprétations. Un exercice qui a ravi les résidents qui sont devenus acteurs du spectacle, ils ont en plus fredonné de nombreux airs connus et partagé avec l'animateur cet après midi très convivial. Part de bûche et clémentines ont ensuite été distribuées à tous.  
*Source : Evelyne Rouanet - La Dépêche du Midi*



## Belle fête à la Maison d'Émilienne



La Maison d'Émilienne Korian a fêté récemment le centenaire de l'une de ses résidentes. Entouré de sa fille, de ses neveux, petits neveux et arrières petits neveux, elle a soufflé les bougies de son centième anniversaire. En effet, Mme Simone Reilhac est née le 5 décembre



1918 d'un papa Colonel d'artillerie, Étienne Carriol, qui fut aussi président du Castres Olympique de 1925 à 1927 et à l'origine de l'achat du terrain actuel et de la construction des premières tribunes du stade de Castres. Sa maman, Marie Jeanne, née Sabarthes, était infirmière et Simone participa aux soins des blessés lors de la deuxième guerre mondiale. Plus

jeune, elle avait été « chef de meute » dans les louveteaux, puis « chef de troupe des guides » avec les scouts. Ces derniers sont d'ailleurs venus lui souhaiter un très bon anniversaire il y a quelques jours.

Par la suite, elle se marie avec Mr Reilhac qui est directeur du hall de la Dépêche du Midi à Albi. Ils habiteront pendant de nombreuses années à l'étage au dessus du hall de la Dépêche, c'est là qu'ont lieu les repas de famille, ses neveux en gardent d'excellents souvenirs. En 2009, elle est victime d'une agression dans le centre d'Albi, et après une opération du col du fémur, elle est admise à la Maison de convalescence de Cahuzac, puis à Korian, la Maison d'Émilienne. En présence de Mme Alexia Bousquet, Maire de Cahuzac, Mme Reilhac a goutté au beau et bon gâteau au chocolat et a levé une coupe de champagne avec sa famille réunie autour d'elle pour cette si belle occasion. *Source : Evelyne Rouanet - La Dépêche du Midi*



## PLUi

### ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

#### Quelle ambition pour notre territoire ?



*Soucieuse de valoriser son cadre de vie et d'affirmer son attractivité dans une logique de territoire de projets, la Communauté de Communes Lauragais Revel et Sorèzois s'est engagée dans un projet d'envergure : l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Son objectif ? Définir les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les dix à quinze prochaines années dans un contexte législatif en évolution.*

#### Le PLUi en quelques mots



Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal régit l'occupation des sols du territoire et détermine des règles de constructions applicables à tous les secteurs de chaque commune. Mais c'est aussi un outil indispensable à la définition d'une politique d'aménagement reposant sur un vrai projet intercommunal. Dans cette perspective, l'élaboration du PLUi permettra d'intégrer les orientations du

Schéma de Cohérence Territoriale du Pays Lauragais en cours de révision, les dispositions de la Charte du Parc Naturel Régional du Haut Languedoc et d'autres documents de rang supérieur.

#### Imaginez notre territoire demain

Offre de logements, qualité architecturale des bâtiments, diversification des équipements publics, préservation des espaces verts, développement économique, mobilité, prise en compte des risques et nuisances, transition énergétique, etc. sont autant de sujets qui seront traités tout au long de la procédure. L'élaboration du PLUi constitue donc une opportunité de questionner l'état actuel du territoire, d'accompagner l'évolution des communes sur le long terme et développer un projet pour répondre ainsi aux besoins de ses habitants et mettre en œuvre un urbanisme de qualité et ce dans une perspective de développement durable.

## Un projet en 5 étapes clefs

### LES ÉTAPES DE L'ÉLABORATION DU PLUI



Conformément au code de l'urbanisme, l'élaboration du PLUi s'articule en 5 grandes étapes, chacune d'entre-elles alimentant la suivante pour aboutir à un projet cohérent :

**Le diagnostic territorial** => Photographie de la Communauté de communes, il permettra de dresser un état des lieux exhaustif et d'analyser les atouts et contraintes du territoire intercommunal sous tous les angles (habitat, démographie, économie, déplacements, espaces verts, équipements, gestion de l'eau, etc.) ;

**Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** => C'est la pièce centrale du PLUi qui définit son ossature. Il formalisera, à partir des éléments issus du diagnostic, les choix et objectifs retenus par la Communauté de communes pour le développement du territoire ;

**La traduction réglementaire** => C'est la déclinaison des orientations du PADD pour encadrer le développement urbain et préserver certains espaces. Il s'agit ici de définir « où et comment construire » à travers entre autres des règlements graphiques (zonage), un règlement écrit et des Orientations d'Aménagement et de Programmation sur les futurs secteurs stratégiques de développement ;

**La validation =>** Avant son approbation définitive en Conseil communautaire, le PLUi est soumis une dernière fois à la consultation des citoyens à travers l'enquête publique et la consultation des personnes publiques associées (Etat, Région, Département, communes limitrophes, chambres consulaires, etc.). Cette phase achevée, le PLUi devient légal et opposable à tous.

## **Un projet partagé**

L'élaboration du PLUi doit être le moment privilégié d'un débat destiné à informer les habitants de la Communauté de communes Lauragais Revel Sorèzois quant à la nature et aux objectifs du document mais également les associer pleinement à la démarche.

Pour cela, il est prévu un dispositif de concertation et de communication :

- Des réunions publiques, auxquelles nous vous invitons à participer, à la fin de chaque grande étape pour présenter l'avancée des études et débattre autour du projet ;
- Un registre d'expression au siège de chaque commune et dans celui de la communauté de communes, pour recueillir l'ensemble des remarques, interrogations et suggestions ;
- La diffusion régulière d'articles dans le journal intercommunal et sur le site internet pour informer sur l'avancée du projet et revenir sur les temps de concertation ;
- Une exposition évolutive dédiée au PLUi et alimentée tout au long de la procédure.

Vous avez également la possibilité d'adresser vos remarques, questions ou contributions par courrier, à l'attention de M. le Président de la communauté de communes, précisant votre projet et votre demande (zonage, constructibilité, autres).

Les premiers rendez-vous du PLUi se tiendront au début de l'année 2019. Vous trouverez ainsi toutes les informations sur l'avancée de la démarche sur le [site web](http://www.revel-lauragais.com) de l'intercommunalité : [www.revel-lauragais.com](http://www.revel-lauragais.com), au siège de la communauté de communes ainsi que dans les mairies du territoire intercommunal.

## Aire de jeu des enfants



Notre village s'est doté depuis le mois de septembre, d'un parc de jeux d'enfants « sur le terrain André Bosch ».

Des commentaires très gentils nous sont parvenus de la part du voisinage.

Nous avons maintenant des rires d'enfants, près de chez nous et cela donne de la vie au quartier.

Nous profitons de cette occasion, pour lancer un appel, à vous habitants de la commune, afin que vous nous fassiez part de vos suggestions de manière à baptiser cet espace vert.

Pour cela, déposez en Mairie ou bien dans la boîte aux lettres de celle-ci, vos idées de noms pour ce parc arboré qui ne demande qu'à recevoir de nouvelles manifestations, de nouveaux aménagements.

Toutes vos envies et idées seront reçues avec plaisir et avec toute l'attention de votre Conseil Municipal.

*Sabine Maucort*

## France Très Haut Débit



Le très haut débit est un accès à Internet performant, qui permet d'envoyer et de recevoir un grand nombre de données (documents, photos, vidéos, etc.) dans un temps court.

L'accès à Internet est considéré à « très haut débit » dès que le débit est supérieur à **30 Mégabits par seconde – Mb/s - (notre point de comparaison est le débit moyen constaté sur la commune qui est de 1,5 à 4 Mb/s)**.

Pour déployer le très haut débit sur le territoire, plusieurs types de réseaux sont utilisés :

- La fibre optique jusqu'à l'abonné, appelée FttH pour « Fiber to the Home » (fibre à la maison),
- Le réseau câblé modernisé : le réseau câblé était initialement utilisé pour la télévision. Il est modernisé en mobilisant de la fibre optique jusqu'au pied de l'immeuble ou à l'entrée de la rue,
- Le réseau téléphonique en fil de cuivre, à partir duquel a été déployée la technologie « ADSL » et qui sert désormais de support aux technologies de type VDSL2,
- Les technologies radio « Long Term Evolution » (comme la 4G pour un accès à Internet fixe, le WiMAX – comme à Belleserre -) ou le satellite.

D'ici 2022, le déploiement de nouvelles infrastructures numériques sur l'ensemble du territoire va principalement s'appuyer sur des réseaux de fibre optique jusqu'à l'abonné (FttH). Le **Plan France Très Haut Débit** a été conçu en retenant que la fibre optique jusqu'à l'abonné représentera **80% des réseaux déployés en 2022**.



- **51,2% du territoire a accès à l'Internet très haut débit au 31 mars 2017.**
- **31,2% des ménages et locaux professionnels dans les territoires ruraux ont accès à l'Internet très haut débit au 31 décembre 2016, sur l'ensemble des technologies (FttH, réseaux câblés ou réseaux cuivre proposant du VDSL2)**

Vous constatez aisément que nous ne sommes pas dans les chiffres sus-cités à Cahuzac ! Il nous faut être patients, et nous devrions « être plus vite » dans nos consultations d'Internet entre 2020 et 2022.

D'ici là, le Conseil Municipal a consulté les opérateurs de télécommunications pour partager sur des solutions d'attente. A ce jour, seuls SFR et Bouygues Telecom ont répondu.



*« Bouygues Telecom a étendu son réseau 4G à Cahuzac en passant de 45% à 100% de la population couverte en 2 ans. La commune de Cahuzac bénéficie donc désormais du meilleur du très haut débit mobile, permettant ainsi aux habitants de profiter de tous les usages Internet : téléchargement de musique et de vidéos, jeux en ligne, surf, etc. Et parce que certains foyers souffrent toujours d'un débit ADSL trop lent, Bouygues Telecom a développé la 4G Box pour répondre à leurs besoins. »*



*« Concernant les alternatives en attendant la fibre, après retour de nos équipes techniques, je suis au regret de vous indiquer que votre commune n'est pas encore couverte en 4G par SFR. Cela sera le cas dans le courant de l'année 2020. Si nos plans d'investissements venaient à évoluer de façon favorable vous concernant, je ne manquerais pas de vous en tenir informés. »*



L'Internet par le satellite peut être une solution d'attente à l'arrivée de la fibre optique chez nous, avec par exemple, les solutions de NordNet, la filiale d'Orange

Nous vous rappelons que la Mairie est sensibilisée à cette problématique qui lui tient particulièrement à cœur. Contactez Michel Spasky, en charge des Nouvelles Technologies, par l'intermédiaire du site Web pour échanger sur le « numérique » à Cahuzac.

## Notre site Internet fait peau neuve en 2019



Notre site Internet, qui est consulté en moyenne par 150 personnes par mois, fait peau neuve dans le courant de l'année 2019

Il sera plus ergonomique, présentant l'information de manière plus claire, proposant différentes actualités simultanément, diffusant si nécessaire des messages d'alerte. Voilà les changements attendus.

Ce site est le votre ! Donnez nous votre avis et proposez nous vos suggestions.

Site de la commune de Cahuzac : <http://www.mairie-cahuzac.fr/>

## Des Amis de Cahuzac



Le bureau de l'Association Des Amis de Cahuzac est heureux de vous communiquer les activités planifiées pour l'année 2019,

Toutes les précisions relatives à ces activités seront publiées sur le site Internet de la commune: <http://www.mairie-cahuzac.fr>

<i>Janvier</i>	20 Janvier 2019	Loto
<i>Février</i>	9 février 2019	Repas des bénévoles
	17 février 2019	Loto
<i>Mars</i>	17mars 2019	Loto
<i>Avril</i>	14 avril 2019	Repas de Pâques
<i>Mai</i>	4 ou 11 mai 2019	Concours de pétanque et grillades
<i>Juin</i>	1 ou 15 juin 2019	Concours de pétanque et grillades
	29 juin 2019	Fête du village et pétanque
<i>Juillet et Août</i>		L'association est en vacances
	31 août 2019	Fête du pain et concours de belote à La Janardarié

### Contacts

Président	Mr Bousquet	06 52 93 46 08
Secrétaire	Mme Bousquet	06 11 26 23 06
Trésorière	Mme Montagnié	05 63 74 21 32

## La fête du village



Comme chaque année, l'association Des Amis de Cahuzac a organisé les festivités estivales de la commune.

Après le concours de belote, et avant la soirée dansante, environ 80 personnes ont savouré une excellente paella sous le chapiteau installé à cet effet sur le terrain du lotissement.

Le soleil et la chaleur étaient de la partie en début de soirée, chaleur toujours présente dans la nuit au cours de l'animation musicale. Ce fut une belle réussite pour la fête du village.

Source : Evelyne Rouanet - La Dépêche du Midi



## La fête du Pain et du village

Grâce à l'implication des membres de l'association Des Amis de Cahuzac, ainsi que de l'aide des bénévoles, la fête du Pain 2018 fût un succès. La Dépêche en parle!

Plus d'une centaine de convives ont pu déguster le pain cuit à La Janardarié, ainsi que l'excellente « macaronade » préparée par la Secrétaire de l'Association.

Le Maire et le Conseil Municipal remercient l'Association pour leur implication dans l'animation de notre village. *Source : Evelyne Rouanet - La Dépêche du Midi*





*Nous sommes tous porteurs de nombreux talents qui méritent d'être mis en avant : découvrons une poésie de Jacqueline Bousquet.*

## **Un joli Noël**

Le père Noël va bien franchir ces longues routes.

Oh! Il aura très froid sans aucun doute!

Peu importe, tout est prêt dans sa hotte.

C'est tellement d'amour, qu'il nous apporte !

Les yeux d'enfants pétillent de bonheur,

Les sapins, scintillent d'innombrables couleurs.

Dame nature s'est vêtue de son manteau de velours,

Rien, ne paraît aussi merveilleux, pour ce jour.

La cheminée offre des flammes sans cesse!

Donnant là, des éclats de joie et tendresses

Noël ! Vient couler dans ces flots de douceurs,

A minuit, les cloches retentiront en nos cœurs

Vive Noël! Vive Noël!

*Jacqueline Bousquet.*

## Arts Vagabonds

Pour sa septième édition, Cahuzac a accueilli trois artistes de l'exposition Arts Vagabonds : Christian Brotons, Romuald Clemenceau et Marcel Deltell. Cette exposition regroupait des œuvres d'artistes sur huit communes de la Haute Garonne et du Tarn.

L'affluence des visiteurs a été importante sur tout le week-end. Le Maire et le Conseil Municipal souhaitent renouveler cet événement l'année prochaine.



*Christian  
Brotons*



*Romuald  
Clemenceau*



*Marcel  
Deltell*



## Comment éviter le gaspillage



RÉDUISONS VITE NOS DÉCHETS.  
ÇA DÉBORDE.



Confier moins de déchets à la collectivité a plusieurs avantages : prendre en compte la loi de transition énergétique de 2015 et faire collectivement des économies sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Le poste le plus important est le gaspillage en tout genre :

Faire correctement le tri dans les bacs jaunes permet de récupérer de la matière première (papier, plastique, fer, aluminium) qui sera perdue si les emballages sont mis dans la poubelle noire. C'est déjà un premier gaspillage.

Il y a ensuite le gaspillage alimentaire : chaque année environ 20 kgs par personne de produits alimentaires achetés sont jetés sans être consommés, ce qui représente 100 euros par personne environ. (6.5 kgs de nourriture sous emballage, 5.5 kgs de restes consommables, 4 kgs de pain devenu dur, 4 kgs de fruits et légumes).



Il existe pourtant de nombreuses astuces pour éviter cela et donc faire des économies.

En voici quelques unes :



Ne pas confondre DLUO et DLC.

Un produit dont la DLUO est dépassée n'est pas dangereux pour la santé, il aura peut être moins de goût ou moins de texture.

Faire cuire les bonnes quantités : pour un adulte, c'est 2 œufs, 100 à 150 grs de viande ou de poisson, 100 grs de pâtes, 60 grs de légumes secs, riz ou semoule, 200 à 300 grs de légumes frais ou congelés, 3 petites pommes de terre ou une grosse. Et s'il y en a quand même trop, réserver une part sans assaisonnement pour une recette différente le lendemain.



# >> Cahuzac pratique

Récupérer les aliments un peu vieillis :



Un fromage couvert de moisissure : le racler ou enlever une très fine tranche, le reste est consommable. Une salade un peu flétrie : la tremper dans de l'eau tiède pendant 15 mn puis sous l'eau froide, elle retrouvera tout son croquant.

Pour savoir si un œuf est encore bon : le mettre dans l'eau froide, s'il ne flotte pas, on peut le manger.



L'eau de cuisson des légumes peut être gardée pour réaliser un bouillon ou utilisée bouillante pour désherber les mauvaises herbes devant sa porte.

Le pain se conserve mieux dans une poche en papier ou dans un torchon que dans une poche plastique qui favorise le ramollissement et la moisissure. S'il est devenu trop sec, on peut l'imbiber d'un peu d'eau et le passer 10 secondes au micro ondes, il faut ensuite le consommer immédiatement. Mais avec du pain sec, on peut faire de la chapelure, un délicieux pudding ou du pain perdu.



Avec des fruits trop murs, on peut faire d'excellentes compotes en ôtant simplement les parties trop abîmées.

Et pour les aliments qui ne sont pas récupérables, la bonne solution est le composteur au fond du jardin.

Il produira en plus un très bon compost qui pourra être utilisé pour aider à la bonne santé des légumes ou des fleurs du jardin l'année suivante.



## Recette (pour quatre personnes) pour utiliser les restes de repas

### Petits soufflés au fromage aux restes de purée maison



#### Ingrédients

- Un reste de purée (environ 1 bonne cuillère à soupe par personne)
- Trois œufs
- 100grs de râpé (ou tous les restes de fromage en perdition au fond du réfrigérateur)
- ½ cuillère à café de noix de muscade en poudre
- Sel et poivre

#### Comment faire

1. Préchauffer le four à 160°
2. Séparer les blancs des jaunes pour deux œufs.
3. Ajouter dans la purée, les jaunes d'œufs, l'œuf entier, le poivre, la noix muscade et le râpé.
4. Monter les blancs en neige avec un peu de sel et les ajouter délicatement à la purée.
5. Beurrer et fariner des petits moules et y verser la préparation.
6. Enfourner pendant 5 mn à 160° puis augmenter la température à 200° et continuer la cuisson pendant vingt minutes environ.
7. Servir immédiatement avec une salade verte.

**Bon appétit !**

*Evelyne Rouanet*

## Création de quatre Maisons Des Services Au Public (MSAP) en 2019



Les Maisons de Services Au Public (MSAP) sont des espaces mutualisés de services au public.

Elles ont vocation à délivrer une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics.

De l'information transversale de 1er niveau à l'accompagnement de l'utilisateur sur des démarches spécifiques, les Maisons de services au public articulent présence humaine et outils numériques.

La Maison de services au public a principalement pour mission :

- L'accueil, l'information et l'orientation du public
- L'accompagnement des usagers à l'utilisation des services en lignes des opérateurs partenaires (facilitation numérique)
- L'accompagnement des usagers à leurs démarches administratives (facilitation administrative)
- La mise en relation des usagers avec les opérateurs partenaires
- L'identification des situations individuelles qui nécessitent un porter à connaissance des opérateurs partenaires



La Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail (CARSAT), et Pôle Emploi s'engagent en tant qu'opérateurs partenaires.

Les missions de la MSAP seront déployées sur le siège de la MSAP situé 12 avenue de Castelnaudary à Revel, ainsi que sur les 3 antennes situées dans les communes de Sorèze, Saint- Félix Lauragais et Blan.

Nous ne doutons pas que d'autres opérateurs partenaires viennent rapidement enrichir l'offre de services de la Maison de Service Public.

Vous êtes embêtés avec une procédure à réaliser par Internet ?

Vous souhaitez communiquer avec l'un des opérateurs partenaires ?

Vous souhaitez porter connaissance d'un changement dans votre situation ?

**Contactez la Mairie qui vous aidera à organiser votre rendez-vous à la MSAP la plus proche**

## Carte de pêche



Si vous souhaitez faire une partie de pêche dans une rivière ou un plan d'eau du département, la carte de pêche est le sésame idéal. Les cartes de pêche saison 2019 sont en vente depuis décembre 2018 au bureau de tabac Le Cocagne à Dourgne.

Comme l'année dernière, notre AAPPMA (Association agréée pour la pêche et la protection des milieux aquatiques) organise la 3<sup>ème</sup> édition de la bourse d'échange de pêche, qui aura lieu à Dourgne le dimanche 3 mars 2019 à la salle Omnisport, Voie Communale le Forgeron .

A cette occasion se tiendra une permanence pour la vente des cartes.

Plus d'informations : <https://vide-greniers.org/81-Tarn/Dourgne/brocante-peche-657802>

## Un retour sur nos contributions pour les associations



L'AAPPMA de Dourgne-Sorèze a récemment réhabilité le ponton pêche pour personnes à mobilité réduite du plan d'eau de la Piscine à Dourgne : l'inauguration a eu lieu le 29 septembre dernier.

L'AAPPMA de Dourgne-Sorèze était également à la recherche d'un local pour stocker son matériel, assurer les cours de l'école de pêche et les réunions.

Grâce à la Mairie de Dourgne, des partenaires financiers et de la « petite » contribution qu'apporte la Mairie de Cahuzac, l'AAPPMA a pu trouver une salle bien située, puisqu'elle se trouve à proximité du local de la chasse Impasse de la Gare à Dourgne.

Après quelques petits travaux de rafraîchissement, elle devrait être fonctionnelle avant la fin de l'année 2018.

# >> Cahuzac pratique

## Les entreprises, artisans et professions libérales ayant leur Siège Social dans la commune



### Clinique « Le Chateau » Korian

Soins de suite et réadaptation polyvalents. Spécialité: affections du système digestif, métabolique et endocrinien  
tél: 05 63 74 10 01 - fax: 05 63 74 16 67  
[korian.lechateau@korian.fr](mailto:korian.lechateau@korian.fr)  
[www.korian.fr](http://www.korian.fr)



### Maison de retraite « Maison d'Emilienne » « Korian »

Médicalisée, conviviale et confortable  
tel: 05 63 74 10 29 - fax: 05 63 74 41 03  
[korian.maisondemilienne@korian.fr](mailto:korian.maisondemilienne@korian.fr)  
[www.korian.fr](http://www.korian.fr)



### Falkom

Moules d'injection, outillage de précision  
Etude, réalisation, maintenance, réalisations 3D  
[www.falkom.fr](http://www.falkom.fr)  
[www.falkom.fr](http://www.falkom.fr)



### Chateau Portos

Le Château de Cahuzac  
Tel +33 (0)7 88 23 35 52  
<http://www.portos.fr/>  
E-mail [info@portos.fr](mailto:info@portos.fr) [www.portos.fr](http://www.portos.fr)



### Malaprade

Foie gras et produits des canards du Sud-Ouest  
[eurlmalaprade.fr/fr/](http://eurlmalaprade.fr/fr/)



### Isabelle Olivier-Spasky

Thérapeute en Etiomédecine et Réflexologie Plantaire  
[www.spasky.fr](http://www.spasky.fr)

# >> Cahuzac pratique

**Les volailles de  
Svitlana et Frédéric**

élevées aux céréales sur les parcours herboux.

06 17 68 32 44      LD Ste Thérèse  
06 06 65 79 11      81540 Cahuzac

Livraison possible.

**Les volailles de Svitlana et Frédéric**  
Vente directe & sur les marchés

## Les associations de la commune

« **Des Amis de Cahuzac** »

Tél.: Président 06 52 93 46 08 /

Secrétaire 06 11 26 23 06 /

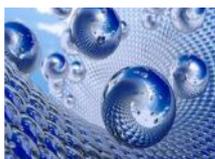
Trésorière 05 63 74 21 32

« **Espoirs Pays d'Autan** »

Accueil, Écoute, Prévention,

Orientation, Insertion

Tél.: 05 63 70 23 54 / 06 83 61 75 27



**"L'Impulsion Matricielle"**

Étude et recherche permettant d'améliorer le bien être des organismes vivants <http://www.impulsion-matricielle.com/>

## Les entreprises exerçant leurs activités dans la commune

**Restauration à domicile**

**Marie Rebora (ex Grégoris)**  
Départements  
31-81-11-34-09  
Port. 06 08 26 53 70  
marie-laetitia.gregoris@wanadoo.fr  
331 133 637 RCS TOULOUSE

**Le Canyon des Gourmets**  
Votre réception n'importe où même en plein désert !  
Nouveau concept : Notre atelier est dans ce camion !

**DOMAINE DE MIRAVAL**  
Un havre de paix en pleine nature !

Des chalets confortables offrant intimité et espace, avec piscine, jacuzzi, espace détente.  
Un domaine de 8 ha, en pleine nature, au pied de la Montagne Noire, au centre du triangle  
Toulouse, Albi, Carcassonne. Contactez nous au 05 63 75 13 61 !

**Domaine de Miraval**  
[www.domaine-de-miraval.com/](http://www.domaine-de-miraval.com/)



Thibaut Goutard  
Conseiller immobilier  
<http://www.iadfrance.fr/fr/conseiller/@Thibaud.GOUTARD>

Tél : 06 50 34 09 46  
seb.herrero@wanadoo.fr

**HERRERO**  
Sébastien  
Menuisier - Ebéniste  
Cuisine - Agencement

166 chemin de la landelle  
81540 SORÈZE

**David Bourrel**  
Sérigraphie  
06 50 48 62 74

contact@pirateprintfactory.com  
[www.pirateprintfactory.com](http://www.pirateprintfactory.com)



## Horaires d'ouverture de la Mairie



Coralie Laude vous accueille au Secrétariat de la Mairie:

Lundi 14h00 - 16h00

Mardi 9h00 - 12h00

Jeudi 14h00 - 16h00

Le Bourg 81 540 Cahuzac

Tél : 05 63 74 13 09 Fax : 05 63 50 85 01

Alexia Bousquet, Maire de Cahuzac, vous reçoit le lundi à partir de 17h30, ainsi que sur rendez-vous.

## Les numéros de téléphone utiles



**SAMU**



**Police  
Gendarmerie**



**Pompiers**



**Toutes  
urgences**

- Médecins le week-end et les jours fériés: 3966
- Pharmacie de garde: 39 37
- EDF (dépannage): 09 72 67 50 81
- Trésor Public Dourgne: 05 63 50 31 25
- Pôle Emploi Castres: 39 49
- CPAM Castres: 36 46
- CAF Castres: 08 20 25 81 10
- Communauté des Communes: 05 62 71 23 33
- SIEMN (Syndicat des Eaux): 05 63 82 54 82
- SIPOM (déchetterie): 05 62 71 22 83